Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 056-215602525-20260526-2026_43-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le 26 mai, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune du TOUR DU PARC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la présidence de Mme LOUIS, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : mardi 19 mai 2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 12
Nombre de votants : 15
Sont présents : Madame LOUIS Isabelle, Monsieur LEGER Noël, Madame TOUATI Magali, Madame JACQUETON Géraldine, Monsieur JIMENEZ Xavier, Monsieur LE TESTU Dominique, Monsieur LE TESTU Michael, Madame LAMOUREUX Sophie, Madame OLLIVIER Patricia, Monsieur RAMIERE Patrick, Madame LE POLOTEC Stéphanie, Madame BLUMEN Sophie.
Sont excusés : Monsieur COLLET Serge (pouvoir à Monsieur LE TESTU Dominique), Madame VINCENT Julie (pouvoir à Madame LE POLOTEC), Monsieur PERRIN Hugues (pouvoir à Madame LAMOUREUX).
Secrétaire de séance : Monsieur LEGER Noël

2026-43- TARIFS DE CANTINE ET GARDERIE 2026-2027

VU la délibération n°2025-54 du 9 juillet 2025 relative aux tarifs de cantine et de garderie pour l'année scolaire 2025/ 2026 ;
VU l'avis favorable de la commission plénière du 18 mai 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés décide de :

- APPROUVER les tarifs de la façon suivante à partir du 1er septembre 2026 :

	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026	2026-2027
Repas enfant	3.40 €	3.40 €	3.50 €	3.50 €	3.60€
Repas personnel communal	3.80 €	3.80 €	4 €	4 €	4.20€
Repas personnel enseignant	5.30 €	5.30 €	5.50 €	5.50 €	5.70€
½ heure de garderie périscolaire (goûter inclus)	1.20 €	1.20 €	1.25 €	1.25 €	1.30€

Louis Isabelle,
Maire

Noël LEGER,
Secrétaire